



Communiqué - Scolarisation dès 3 ans à l'école : stigmatisation des musulman·es et annonces en trompe l'œil

mercredi 7 octobre 2020, par [Bariaud](#)



Présentant la future loi sur les « séparatismes » le 2 octobre 2020, Emmanuel Macron a annoncé que la scolarisation serait obligatoire à l'école dès 3 ans, sauf cas médicaux.

Notons en premier lieu que pour le président de la République, seul le séparatisme lié à la religion musulmane poserait problème. Nous aurions aimé l'entendre sur d'autres religions. Ainsi, on ne compte plus les groupuscules chrétiens et autres sectes, assez influentes d'ailleurs, pour imposer en 2014 l'abandon des ABCD de l'égalité alors que leur bilan était unanimement jugés comme très positif pour travailler à l'égalité filles-garçons. Ou encore celui orchestré par l'État lui-même en écartant de l'École les enfants Roms ou les Jeunes Mineurs isolés.

enfants Roms ou les Jeunes Mineur·es isolés.

Selon Emmanuel Macron, sur les 50 000 enfants scolarisés à domicile, la moitié devrait aller à l'école. Si la volonté du Président de la République était réellement la scolarisation obligatoire dans un établissement scolaire, il n'aurait pas oublié les 100 000 enfants non scolarisés [1]. Il aurait annoncé un collectif budgétaire pour répondre aux urgences que l'École subit actuellement pour des créations massives de postes statutaires et des moyens financiers en adéquation avec la réponse aux besoins de la population. Si la volonté présidentielle était de renforcer l'école publique, laïque et gratuite, il aurait annoncé cesser de financer l'école privée sous contrat, quasiment toujours adossée à une religion, dans 95% du temps à la religion catholique.

La FERC-CGT appelle donc le président de la République à ouvrir un collectif budgétaire permettant la scolarisation de l'ensemble des enfants en France dans l'école publique, laïque et gratuite. En ce sens, la nationalisation des établissements privés et la fonctionnarisation des personnels est une nécessité.

Enfin, développer l'école publique, lui donner les moyens de fonctionner, c'est lui permettre de proposer aux élèves des pédagogies émancipatrices dans des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels enfin à la hauteur des besoins.

Montreuil, le 7 octobre 2020

Notes

[1] A la rentrée de septembre 2019, la défenseuse des enfants a annoncé que 100 000 enfants de moins de 16 ans n'étaient pas scolarisés en France : en majorité dans les bidonvilles mais également dans les squats et les hôtels sociaux.